

-K.D-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri, le 11 décembre 1957.-

Nº 3816/AI.19/03/02

OBJET:
Foyer Social Kinoni.



Révérende Soeur Marie Berchmans
à

K I N O N I

Révérende Soeur,

En réponse à votre lettre du 6 décembre,
j'ai le plaisir de vous informer qu'un subside a été
retenu aux prévisions budgétaires de 1957 pour le foyer
social.

Je me permets de vous conseiller d'adresser
une demande écrite à Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi sous mon couvert, en vue d'
obtenir du Gouvernement un subside de lancement.

Veuillez agréer, Révérende Soeur, l'assurance
de ma considération très distinguée.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE.-
DE MAN.J.